CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 3 NOVEMBRE 2026
18h45 – Salle du Conseil
1er étage de l'Hôtel de Ville

Monsieur Lionel BAPTISTE

● Budget Ville - Décision modificative n°2

Monsieur Sylvain ESTAGER

● Installation d'une nouvelle conseillère municipale et mise à jour de la composition des commissions

● Création d'un emploi de collaborateur de cabinet

● Désignation de représentants du Conseil municipal au sein de la copropriété "Verdun Bizet"

● Approbation du nouveau règlement de la régie centrale Pouce & Puce

● Signature de la charte de la Fabrique des Transitions

Madame Maryvonne GIRARD

● Convention entre la Ville de Villeneuve-d'Ascq, l'Université de Lille et la Ligue de Protection des Animaux du Nord de la France (LPA-NF) relative à la gestion des animaux errants sur les campus de l'Université de Lille

Monsieur Sébastien COSTEUR

● Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle d'espace vert située allée de la crèche

Madame Valérie QUESNE-CAUDRON

● Actualisation du tableau des emplois permanents et autorisation de recrutement par voie contractuelle sur certains emplois

Monsieur Yohan TISON

● Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine de l'environnement au titre de l'année 2026

Madame Claire MAIRIE

● Cinquième affectation de crédits destinés aux associations sportives employeurs - aide à l'emploi sportif

Madame Nathalie FAUQUET

● Avenant n°5 à la convention entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et l'Université de Lille relative à la gestion de la crèche collective "les Astromômes"

Madame Carine CAPONE

● Convention de partenariat avec le SESSAD CAMUS

● Convention de partenariat entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et La Rose des Vents, scène nationale Lille Métropole - Villeneuve d'Ascq, dans le cadre du parcours du spectateur

● Mise en place d'une saison musicale - approbation des tarifs

● Mise à jour des tarifs dans les espaces de vente des structures culturelles municipales et création d'un nouvel espace de vente pour le musée du Château de Flers

Monsieur François MERESSE

● Adhésion au syndicat mixte des Espaces Naturels Régionaux (ENRx)

Monsieur Sylvain ESTAGER

● Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

● Vœu du groupe LFI relatif au soutien aux mobilisations de la jeunesse contre la vie chère et pour le droit à l'éducation et à la démocratie